

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des revenus et dépenses	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 - 10
Autres renseignements :	
Annexes	
A – Revenus	11
B – Administration générale	11
C – Communications	12
D – Assurance groupe	12

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

**Aux membres du conseil d'administration de
LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE
(F.É.É.C.U.M.)**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017 et l'état des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.) au 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Boudreau Albert Savoie et Associés

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 7 septembre 2017

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État de la situation financière

Au 31 mars

	2017		2016	
Actif				
À court terme				
Encaisse	670 719	\$	705 818	\$
Débiteurs (note 6)	45 204		83 501	
Frais reportés au prochain exercice	4 971		6 080	
	720 894		795 399	
Immobilisations (note 7)	10 298		14 467	
	731 192	\$	809 866	\$
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 8)	253 716	\$	334 027	\$
Produits reportés	4 125		4 125	
	257 841		338 152	
Actifs nets				
Fonds des immobilisations	10 298		14 467	
Fonds de fiducie	49 276		51 463	
Fonds d'administration générale - non affectés	413 777		405 784	
	473 351		471 714	
	731 192	\$	809 866	\$

Éventualité (note 9)

Au nom du conseil d'administration



Administrateur/Administratrice



Administrateur/Administratrice

Voir les notes complémentaires

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

				2017	2016		
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de fiducie	Total	Total		
Solde au début de l'exercice	405 784	\$ 14 467	\$ 51 463	\$ 471 714	\$	747 800	\$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	8 854	(7 217)	-	1 637		(276 086)	
Investissement en immobilisations	(3 048)	3 048	-	-		-	
Affectation interne (note 5)	2 187	-	(2 187)	-		-	
Solde à la fin de l'exercice	413 777	\$ 10 298	\$ 49 276	\$ 473 351	\$	471 714	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget approuvé (non audité)	2017	2016
Revenus (annexe A)	653 591	\$ 618 557	\$ 667 780
Dépenses			
Administration générale (annexe B)	368 657	345 579	336 523
Part conseils étudiants	91 000	81 959	86 761
Projet spéciaux	-	33 300	21 551
Fonds d'infrastructure - MAUI	10 005	25 158	15 078
Emplois d'été	25 744	22 744	28 151
Activités sociales	24 000	17 618	21 550
Fonds d'infrastructure - Osmose	10 005	11 935	326 574
Communications (annexe C)	35 500	10 994	19 821
Dons	12 000	10 701	12 331
Fonds d'opérations - Osmose	20 000	10 590	14 163
Frais divers	6 425	8 856	13 168
Fonds des Alumni	8 000	8 450	6 500
Amortissement - autre	-	7 217	7 387
Association - étudiants internationaux	6 003	6 021	6 444
Fournitures de photocopies	7 000	5 986	11 465
Assurances - conseils étudiants	7 150	5 500	4 750
Conférences, congrès et déplacements	12 000	3 825	3 311
Élections	3 500	487	188
Alliance canadienne des associations étudiantes	-	-	6 230
Gala para académique	2 500	-	1 920
	649 489	616 920	943 866
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	4 102	\$ 1 637	\$ (276 086)

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2017		2016	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	1 637	\$	(276 086)	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement - autre	7 217		7 387	
	8 854		(268 699)	
Variation nette des éléments hors caisse de fonds de roulement				
Débiteurs	38 297		(28 897)	
Créditeurs	(80 311)		100 362	
Autres éléments	1 109		(2 532)	
	(32 051)		(199 766)	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(3 048)		(3 482)	
Diminution de l'encaisse	(35 099)		(203 248)	
Encaisse au début de l'exercice	705 818		909 066	
Encaisse à la fin de l'exercice	670 719	\$	705 818	\$

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

1. STATUTS CONTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M), ci-dessous appelée « la Fédération », constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu. Son objectif est de revendiquer les droits et intérêts des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers sont préparés conformément à la Partie III du Manuel des Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) – Comptabilité, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, qui énonce les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes sans but lucratif au Canada et comprennent les principales méthodes comptables décrites ci-après :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les montants pour les apports reçus sous forme de biens ou services ne sont pas reflétés dans les états financiers.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Juste valeur

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses autres instruments financiers au coût après amortissement et font également l'objet d'un test annuel d'évaluation. Les coûts de transactions lors d'acquisitions ou de ventes sont comptabilisés dans les résultats de l'année en cours.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %

3. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Les Médias acadiens universitaires inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait que trois sur dix des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Les Médias acadiens universitaires inc.

Les Médias acadiens universitaires inc. a comme objectif principal d'administrer les médias étudiants de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

4. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose inc.

Gestion Osmose inc. a comme objectif principal d'administrer le café étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

5. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2017, le fonds de fiducie comprend un montant de 12 736 \$ (2016 – 14 923 \$) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupe (santé et dentaire), ainsi qu'un surplus de 36 540 \$ (2016 - surplus de 36 540 \$) pour des projets spéciaux concernant les installations. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée de l'excédent des dépenses sur les revenus de 2 187 \$ de l'exercice provenant de l'assurance groupe.

6. DÉBITEURS

	2017		2016	
Comptes clients	31 754	\$	89 094	\$
Provision pour créances douteuses	(7 238)		(7 238)	
	24 516		81 856	
Taxe de vente à recevoir	2 306		1 645	
Gestion Osrose Inc.	18 382		-	
	45 204	\$	83 501	\$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût		Amortissement cumulé		2017 Valeur nette		2016 Valeur nette	
Mobilier de bureau	36 708	\$	30 005	\$	6 703	\$	11 754	\$
Équipements informatiques	12 939		9 344		3 595		2 713	
	49 647	\$	39 349	\$	10 298	\$	14 467	\$

8. CRÉDITEURS

	2017		2016	
Fournisseurs et frais courus	227 335	\$	196 812	\$
Gestion Osrose Inc.	-		122 570	
Les Médias acadiens universitaires inc.	19 236		9 078	
Salaires à payer, retenues à la source, taxes et contributions	7 145		5 567	
	253 716	\$	334 027	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

9. ÉVENTUALITÉ

Garantie consentie

La Fédération a garanti à part égale avec l'Université de Moncton la marge de crédit de Gestion Osmose inc. Le risque maximal pour la Fédération en vertu de cette caution est de 25 000 \$. Tout déboursé éventuel pour la Fédération, s'il y a lieu, sera comptabilisé à titre de dépense de l'exercice en cours. Cette marge de crédit n'avait aucune balance en date du 31 mars 2017.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 65 000 \$ (2016 – 68 802 \$) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre universitaire de Moncton. La Fédération leur a aussi versé une subvention directe de 16 959 \$ (2016 – 17 959 \$) basée sur le nombre d'étudiants comme contribution envers la moitié de leurs assurances responsabilité et autres dépenses. La Fédération leur a aussi versé 5 500 \$ (2016 – 4 750 \$) pour couvrir l'autre moitié de leurs assurances responsabilité. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

De plus, la Fédération a versé un total de 15 877 \$ (2016 – 11 648 \$) de bourses au cours de l'exercice aux membres de l'exécutif de son conseil d'administration. La Fédération leur a aussi versé 22 744 \$ (2016 – 28 151 \$) en salaires pour des emplois d'été. La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton, les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. La Fédération fait également une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Gestion Osmose inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 11 935 \$ (2016 – 326 574 \$).

En fonction de l'accord de partenariat, l'Université de Moncton et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'opérations de Gestion Osmose inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants pour absorber 50 % du déficit accumulé et futur de Gestion Osmose inc. La contribution de l'exercice était de 7 368 \$ (2016 – 8 000 \$).

La Fédération est aussi apparentée à Les Médias acadiens universitaires inc. car elle a une influence notable sur le conseil d'administration. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Les Médias acadiens universitaires inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 158 \$ (2016 – 10 078 \$).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsque les débiteurs ne rencontrent pas leurs obligations financières. Dans le cours normal de ses activités, la Fédération effectue l'évaluation de la condition financière de ses débiteurs sur une base continue et examine l'historique de crédit pour tous nouveaux débiteurs. Une provision pour créances douteuses est préparée basé sur le risque de non collection. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un débiteur unique.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fédération éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Fédération est exposée à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes A et B – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

A - Revenus	Budget approuvé (non audité)	2017	2016
Cotisations des étudiants et étudiantes	586 960	\$ 567 081	\$ 591 184
Revenus divers	14 000	11 571	18 224
Emplois d'été	3 331	8 061	8 504
Partenaire - Alumni	8 000	8 000	8 000
Location	7 800	7 800	7 800
Partenaire - Meloche Monnex	5 500	5 500	3 375
Revenus activités sociales	8 000	5 247	15 821
Don - Caisses Populaires Acadiennes	20 000	4 094	17 934
Inscription - Prévention santé mental	-	3 116	-
Photocopies	-	274	147
Revenus d'agenda et bottin	-	-	2 000
Assurance groupe (annexe D)	-	(2 187)	(5 209)
	653 591	\$ 618 557	\$ 667 780

B - Dépenses - Administration générale	Budget approuvé (non audité)	2017	2016
Salaires et avantages sociaux	300 168	\$ 297 920	\$ 270 171
Bourses	24 039	18 277	14 223
Frais de vérification	6 750	6 900	6 661
Assurances	4 500	6 700	4 725
Télécommunications	5 000	5 428	6 013
Dépenses du conseil d'administration	10 200	5 049	4 914
Fournitures de bureau	8 000	4 730	8 557
Créances douteuses	-	413	8 607
Impression et poste	500	160	276
Frais bancaires	4 000	2	77
Frais professionnels	1 500	-	9 668
Frais de formation	3 000	-	1 650
Entretien et réparation	1 000	-	981
	368 657	\$ 345 579	\$ 336 523

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes C et D – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

C - Communications	Budget approuvé (non audité)		2017		2016	
Conférencier	10 000	\$	6 078	\$	7 775	\$
Publicité et promotion	10 500		3 002		5 322	
Recherche et campagne	10 000		1 914		5 320	
Matériel promotionnel	5 000		-		1 404	
	35 500	\$	10 994	\$	19 821	\$

D - Assurance groupe

	2017		2016	
Revenus	426 330	\$	346 296	\$
Coût d'assurance	413 519		339 203	
Bénéfice brut	12 811		7 093	
Dépenses				
Frais de gestion	14 998		12 302	
Excédent des dépenses sur les revenus	(2 187)	\$	(5 209)	\$